

REPUBLIQUE FRANCAISE
SECRETARIAT GENERAL
A L'AVIATION CIVILE

Edition du BUREAU VERITAS
Organisme délégué

Fiche n° 123

Planeur
WASSMER
WA 26 SQUALE

Edition 1
Octobre 1970

FICHE DE NAVIGABILITE N° 123

Planeur : Marque WASSMER

Type WA 26 SQUALE

Modèle : P

Modèle : CM

Constructeur autorisé : WASSMER Aviation
63 - ISSOIRE

Certificat de navigabilité normal

Catégorie II

Mention d'emploi } début
sport

(Arrêté du 6 septembre 1967)

Modèle P – Certificat de type n° 48 délivré le 27-5-1969
Valable pour tous les appareils 02-04 et les suivants

Modèle CM – Extension au certificat de type délivré le 21-4-1970

0 - DEFINITION DES PLANEURS

Modèle P : base de certification

Modèle CM : la verrière est améliorée (visibilité - ouverture)
le palonnier est réglable

l'anti-tab aérodynamique de la profondeur est remplacé par un dispositif de compensateur à ressort monté sur la commande.

1 - DOMAINE DE CERTIFICATION

1-1 - Vitesses limites

Vitesse à ne jamais dépasser : 225 km/h

Vitesse de manœuvre
(maxi autorisé pour braquage
à fond des gouvernes) : 157 km/h

1-2 - Conditions de calcul

AIR 2054

Facteurs de charge maxi $n = + 5,3$ à 157 km/h
(valeurs limites)

Manœuvre $n = + 4$ à 273 km/h
 $n = - 1,5$ à 273 km/h
 $n = - 2,64$ à 157 km/h

Rafales : ± 20 m/sec. à 157 km/h
: $\pm 7,5$ m/sec. à 273 km/h

1-3 - Masses et centrage

1-31 - Mise à niveau : tablette arrière sous le carénage de plan horizontal mobile horizontale.

Référence longitudinale : verticale tangente au fuselage et au bord d'attaque de l'aile à 0,3 m du plan de symétrie.

La corde de référence aérodynamique pour mémoire est à 80 mm en arrière de la référence pratique et mesure 0,85 m.

1-32 - Masse maximale autorisée : 378 kg.

1-33 - Limites de centrage :

Arrière + 0,49 m

Avant + 0,35 m

1-34 - Plan de chargement

Distance des charges variables à la référence :

	Modèle P	Modèle CM
Pilote léger	- 0,74 m	- 0,68 m
Pilote lourd	- 0,65 m	- 0,67 m
Tableau de bord	- 1,15 m	- 1,15 m
Bouteille d'oxygène	+ 0,54 m	+ 0,54 m
Masse de lest avant	- 1,65 m	0

2 - EQUIPEMENTS

2-1 - Equipement standard

- 1 Anémomètre
- 1 Altimètre
- 1 Variomètre
- 1 Compas magnétique
- 1 Indicateur de dérapage (bille)

2-2 - Equipement optionnel

- 1 Indicateur de virage
- 1 Radio VHF - CSF Type CC 262
- 1 Ensemble oxygène EROS Type ISA 161

3 - LIMITATIONS

3-1 - Etalonnage de l'installation anémométrique : Dérogation

VI en km/h	Vc en km/h
80	75
100	95
120	113
150	141
200	191

3-2 - Vitesses limites (indiquées)

Vitesse à ne jamais dépasser	: 225 km/h
Vitesse maxi de remorquage	: 140 km/h
Vitesse maxi par temps agité	: 160 km/h
Vitesse de manoeuvre pour braquage maxi des gouvernes	: 160 km/h
Vitesse maxi train sorti	: 140 km/h
Vitesse maxi de	sortie aérofreins : 225 km/h
	rentrée aérofreins: 170 km/h

3-3 - Consignes de chargement

Modèle P :

Pour ne pas dépasser le centrage limite arrière, les pilotes légers doivent lester l'avant du planeur avec une masse de 7 kg (voir registre individuel de contrôle de l'appareil).

Modèle CM :

Les limites de centrage sont respectées lorsque le poids du pilote équipé est compris entre 57 kg et 100 kg.

3-4 - Utilisation

Toutes les manoeuvres acrobatiques volontaires y compris la vrille sont interdites.

4 - DESCRIPTIONS

4-1 - Caractéristiques de constructions

Planeur monoplace monoplan cantilever.

Fuselage réalisé en matériau plastique : tissus de verre et résine polyester.

Voilure réalisé en bois.

Atterrisseur monotrace escamotable.

4-2 - Dimensions

Envergure : 15 m

Longueur : 7,65 m

Surface : 12,6 m²

Allongement : 18

Train d'atterrissage rentrant, roue 330/130.

Pression de gonflage 1,5 bar.

4-3 - Débattements des gouvernes

Ailerons } Haut - $30^\circ \pm 2^\circ$
 } Bas + $10^\circ \pm 1^\circ$

Profondeur } Haut - $18^\circ \pm 1^\circ 30'$
 } Bas + $7^\circ \pm 1^\circ$

Direction (D et G) $30^\circ \pm 3^\circ$ (butées élastiques)

Pour modèle P seulement :

Tab avec profondeur au neutre

Haut - $4^\circ 20' \pm 1^\circ$

Bas + $8^\circ 50' \pm 1^\circ 30'$

5 - UTILISATION - PERFORMANCES

A la masse maximale autorisée :

Finesse maximale 38

Finesse aérofreins sortis 7

Vitesse verticale de chute mini : 0,65 m à 88 km/h

6 - DEROGATIONS ACCORDEES

Colle AERODUX pour liaisons nervures revêtement.

Contreplaqué non aéronautique pour nervures de voilure.

Circuit anémométrique : écart VI/VC supérieur aux limites réglementaires pour VI > 120 km/h.